



Mon handicap est invisible, #PasImaginaire !

Une lettre de la Direction
Santé et conditions de travail
du CDG 64

9 millions de personnes ont un handicap invisible en France, pourtant le trouble dont elles souffrent impacte leur qualité de vie tant personnelle que professionnelle.

Le handicap invisible peut, par exemple, être une déficience visuelle ou auditive, un trouble mental comme la schizophrénie ou la bipolarité, une dyslexie ou dyspraxie, une maladie chronique...

Leur caractère non détectable complexifie la reconnaissance de cette situation de handicap dans le monde du travail.

Cette nouvelle lettre d'actualité mensuelle a pour but de vous sensibiliser sur les principaux handicaps invisibles afin de mieux comprendre certaines situations de travail.

Zoom sur l'endométriose

Source : EndoFrance, association française de lutte contre l'endométriose.



Définition

L'endométriose se définit comme la présence en dehors de la cavité utérine de tissus semblables à celui de la muqueuse de l'utérus. Maladie gynécologique **inflammatoire et chronique**, elle touche près de 10% des femmes. Parmi elles, **70% souffrent de douleurs invalidantes pendant les règles**. Il n'existe à ce jour aucun traitement définitif permettant de soigner les femmes atteintes.

Diagnostiquée en moyenne au bout de 7 ans, la prise en charge de l'endométriose est très tardive.

Les principaux troubles et douleurs liés à l'endométriose

- Règles douloureuses et saignements
- Infertilité
- Troubles digestifs
- Troubles urinaires
- Fatigue chronique
- Douleurs pelviennes et lombaires



Impacts pour l'agent au travail

Selon l'enquête EndoVie publiée en 2020*, 65 % des femmes interrogées indiquent **un impact négatif** de l'endométriose **sur le quotidien professionnel** en raison **des douleurs** qu'elles ressentent, du manque de concentration qui en résulte, des difficultés à se rendre au travail. Certaines ne peuvent plus, ou difficilement, exercer leur métier surtout s'il exige des stations debout prolongées ou des déplacements fréquents.



*(IPSOS – Gédéon Richter – EndoFrance)



Rôle de la Direction Santé et conditions de travail

Si l'un de vos agents vous informe de ses difficultés de santé, vous pouvez contacter la DSCT par mail à l'adresse medecine@cdg-64.fr ou par téléphone au 05 59 90 18 29 pour prendre un rendez-vous avec le médecin du travail afin de déterminer les mesures possibles pour améliorer sa situation.

Liens vers ressources utiles

- Association de lutte contre l'endométriose : www.endofrance.org
- Le serious game « [Endo'travail](#) » a pour objectif de sensibiliser les agents et la chaîne hiérarchique à l'impact de l'endométriose sur le quotidien professionnel. Il décrit quelques situations rencontrées par des personnes

menstruées atteintes d'endométriose dans le cadre du travail. Il donne également quelques pistes de solutions.

- Ressources utiles : <https://www.endofrance.org/la-maladie-endometriose/liens-utiles/>



Retrouvez l'ensemble des lettres d'actualités de la DSCT [sur cette page](#)

Direction Santé et conditions de travail

Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques

Direction-sante@cdg-64.fr

© 2023 CDG 64

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)